



REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE

3. Annexes

Légende

- Limites communales
- Périmètre de l'agglomération
- Panneaux de limite d'agglomération

Le fond de plan cadastral figure sur ce document à titre d'information. Seule la représentation graphique du RLP dont les composantes figurent en légende à une valeur réglementaire.

La commune n'est pas responsable des éventuelles erreurs du fond de plan cadastral qui doivent être signalées au service des impôts fonciers.

Annexe I: Périmètre d'agglomération

Limites d'agglomération de la Ville de Bouc-Bel-Air

Fixées par arrêté du Maire du
14/10/2016

ELABORATION DU RLP
Approuvée par délibération du Conseil Municipal le : 28/09/1998

REVISION DU RLP
Prescrite par délibération du Conseil Municipal le : 24/10/2016
Arrêtée par délibération du Conseil Municipal le : 20/12/2017
Approuvée par délibération du Conseil de Métropole le : 13/12/2018

AIX EN PROVENCE

GARDANNE

CABRIES

BOUC-BEL-AIR

SIMIANE-COLLONGUE

ENNES MIRABEAU

